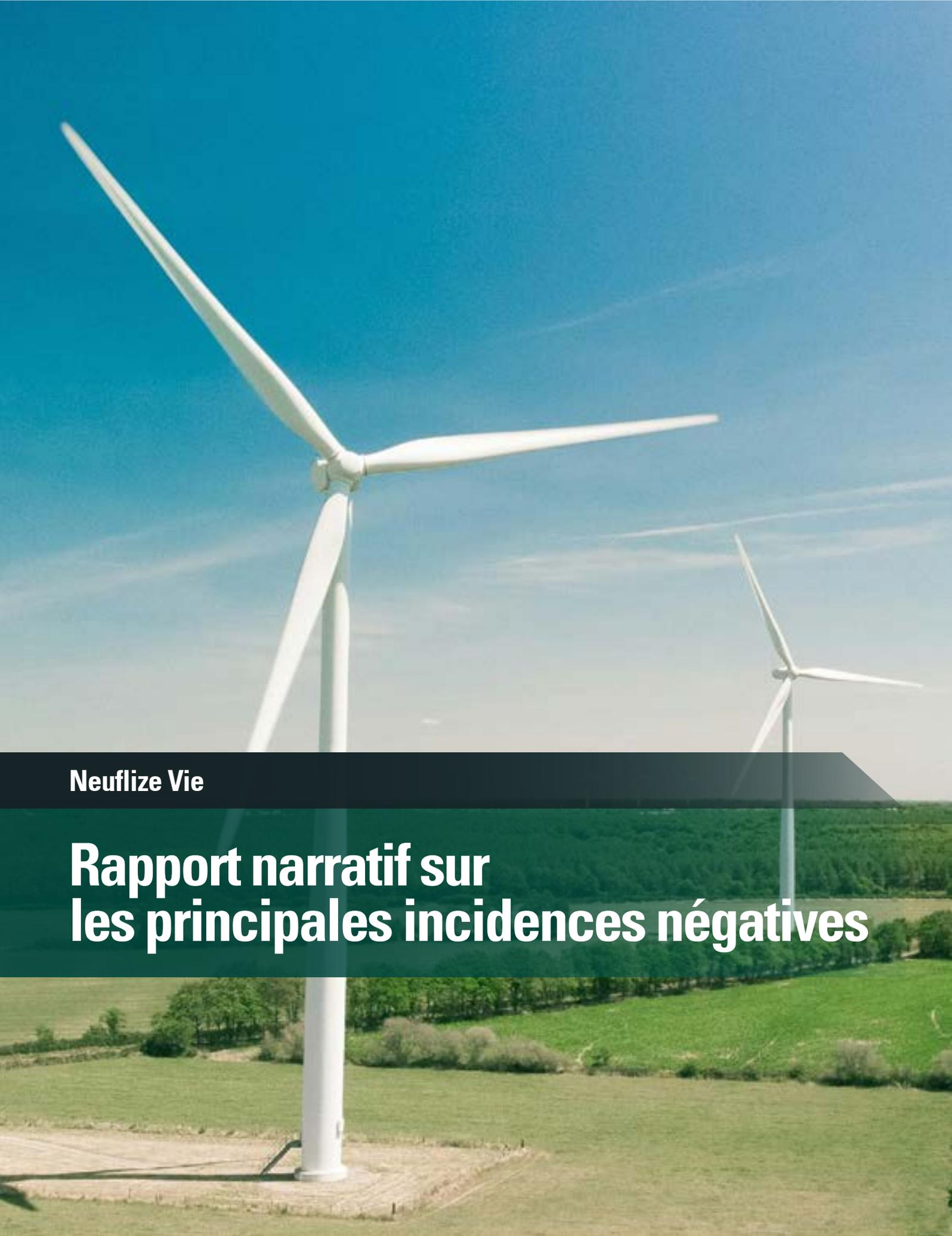


Neuflize Vie

Neuflize Vie

# Rapport narratif sur les principales incidences négatives



# Rapport narratif sur les principales incidences négatives

## SOMMAIRE

---

- 3 **INFORMATIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019**
- 3 **A. Résumé des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**
- 3 **B. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et comparaison historique**
- 7 **C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**
- 7 **D. Politique d'engagement**
- 7 **E. Références aux normes internationales**

# I. INFORMATIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019

## A. Résumé des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

L'entité concernée par ce présent rapport est la compagnie NEUFLIZE VIE SA, pour la période d'activité du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

Dans le cadre de cet exercice, Neuflyze Vie s'est attachée à collecter un maximum de données sur l'ensemble des indicateurs PAI qui lui sont demandés. En ce sens, et pour l'exercice 2023, le périmètre des Unités de Compte, représentant la moitié de son activité, est exclu de ce présent rapport. En effet, la mise en place récente de ces exigences ne permet pas, pour le moment, à l'entreprise de répondre de manière satisfaisante à cette demande.

A l'inverse, s'agissant de la gestion du fonds euro et des fonds propres de la Compagnie, Neuflyze Vie collecte depuis 3 ans suffisamment de données pour établir un rapport. La qualité des données reste cependant très hétérogène suivant les indicateurs (d'impacts négatifs sur la durabilité) à construire. Une évolution mineure a également été apportée à certaines méthodes de calculs des indicateurs.

Pour ces deux raisons, l'analyse et l'interprétation des indicateurs doivent ainsi être réalisées avec beaucoup de précaution. Par ailleurs les données du scope 3 peuvent cette année être exploitées et ont été ajoutées pour la mesure des indicateurs suivants :

1. Emission des gaz à effet de serre
2. Empreinte Carbone
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre au sein des entreprises investies.

L'année 2023 en comparaison avec l'année 2022 présente une augmentation moyenne de la couverture des données de 24,43% (moyenne construite sur l'ensemble des écarts des taux de couverture des mesures entre 2022 et 2023 hors immobilier n'ayant pas d'exposition) passant ainsi à une moyenne de 85,4% toute mesure confondue hors immobilier.

Enfin, dans le cadre de la sélection de PAI Optionnels, Neuflyze Vie a choisi de retenir 3 indicateurs :

- 1. Environnement** – La part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect des accords de Paris
- 2. Social** – La part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de respect des droits de l'Homme
- 3. Social** – La part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conformes à la convention des Nations Unies contre la corruption

## B. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et comparaison historique

L'ensemble des indicateurs présentés ci-dessous sont sur la base des fonds euros et des fonds propres de la Compagnie (périmètre Unités de Compte exclu). Par ailleurs, les indicateurs présentés correspondent à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de l'exercice 2023.

## Indicateurs relatifs aux entreprises :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité	Mesures	Impact en 2023	Impact en 2022	Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence			
Indicateurs relatifs au climat et à l'environnement								
		Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture			
Emission des Gaz à effet de serre	1. Emission des gaz à effet de serre	Scope 1 d'émission de gaz à effet de serre	46 249,26	97,88%	70 480,87	70,58%	Baisse du niveau scope 1 sur le portefeuille	Pas d'action pour le moment
		Scope 2 d'émission de gaz à effet de serre	17 303,12	97,88%	19 625,95	70,58%	Baisse du niveau scope 2 sur le portefeuille	Pas d'action pour le moment
		Scope 3 d'émission de gaz à effet de serre	708 848,71	97,88%			Prise en compte du scope 3 en 2023	Pas d'action pour le moment
		Total des émissions de gaz à effet de serre	772 401,49	97,88%	90 106,82	70,58%	Prise en compte du scope 3 en 2023	Pas d'action pour le moment
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	769,18	97,88%	63,95	70,58%	Prise en compte du scope 3 en 2023	Pas d'action pour le moment
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre au sein des entreprises investies	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	1 313,30	97,88%	124,37	70,58%	Prise en compte du scope 3 en 2023	Pas d'action pour le moment
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (exprimée en %)	3,94	94,42%	3,66	72,09%	Légère augmentation de la part qui résulte d'un changement d'allocation d'actifs.	Pas d'action pour le moment
5. Part de la consommation et de la production des énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production des énergies non renouvelables au sein des entreprises exprimé en % du total des sources d'énergies	66,13	85,47%	71,50	69,94%	Légère diminution de la part	Pas d'action pour le moment	
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	Consommation d'énergie en Kilowatt par million d'euros de chiffre d'affaire d'entreprise à fort impact climatique	0,51	89,67%	1,19	70,10%	Baisse de 57% de l'intensité due à une amélioration du niveau de couverture (et de la stratégie d'allocation)	Pas d'action pour le moment	
Biodiversité	7. Activités affectant négativement la biodiversité et les espaces protégés	Part des investissements dans les entreprises avec des sites ou ayant des activités dans ou proche de zones sensibles à la biodiversité (exprimée en %)	5,25	94,81%	3,01	72,22%	Augmentation de la part due à une amélioration du niveau de couverture	Pas d'action pour le moment
Eau	8. Emission d'eau	Emission de tonne d'eau générée par les entreprises en million d'EUR investis, exprimé en moyenne pondérée	0,04	0,53%	111,41	7,59%	Données difficilement récupérables et fortes volatilités dans la couverture et la qualité des données	Pas d'action pour le moment
Déchet	9. Ratio des déchets dangereux et radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et radioactifs générés par les entreprises en million d'EUR investis	1,38	32,08%	1,57	30,95%	Couverture toujours faible	Pas d'action pour le moment

## Indicateurs sociaux, respect des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et les actes de corruption

			Impact en 2023		Impact en 2022		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Sociaux et Respect des droits de l'Homme	10. Violation du pacte mondial des Nations Unies et de l'Organisation pour le Développement Economique (OCDE pour les entreprises multinationales)	Part des investissements dans les entreprises qui ont été impliquées dans la violation des principes des Nations Unies ou des directives des pays de l'OCDE pour les entreprises multinationales (exprimée en %)	0,0	99,96%	0,10	73,71%	Plus aucun investissement dans le portefeuille en 2023	Ne plus investir dans ces entreprises (exclusions en place)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans les sociétés dans lesquelles nous investissons sans politiques pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou sans mécanismes de traitement des griefs/plaintes pour traiter les violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,002	97,91%	0,35	72,60%	Part presque nulle dans le portefeuille en 2023	Pas d'action pour le moment
	12. Inégalités salariales entre hommes et femmes	Ecart salarial moyen non ajusté entre hommes et femmes au sein de l'entreprise (exprimé en %)	10,33	29,64%	12,48	15,95%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment
	13. Diversité des sexes au sein des Comités	Ratio moyen des femmes et hommes dans les conseils d'administration des entreprises exprimé en % des membres des comités	41,11	82,71%	41,18	65,61%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment
	14. Exposition à des armes controversées (telles que les mines anti-personnelles, les armes chimiques)	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production et la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,0	99,96%	0,00	73,70%	Pas de commentaire	Pas d'action prise pour le moment

## Indicateurs relatifs aux états :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité	Mesures	Impact en 2023		Impact en 2022		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
		Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Environnemental	15. Intensité des gaz à effet de serre	198,99	98,01%	203,61	72,46%	Neufize Vie investit principalement dans des émissions d'état de l'union européenne ayant tous signés les accords de Paris. On observe une baisse très légère de l'intensité des GES en Europe qui se reflète sur notre portefeuille	Pas d'action spécifique étant donné les politiques publiques de ces pays
Social	16. Pays sujets aux violations sociales	0,00	99,95%	0,00	74,74%	La grande majorité des investissements en souverain est réalisée dans des pays de la zone euro	Pas d'action pour le moment

## Indicateurs relatifs à l'immobilier :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité	Mesures	Impact en 2023		Impact en 2022		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
		Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Energies fossiles	17. Exposition aux énergies fossiles à travers les actifs immobiliers	0	100,00%	0	100,00%	Pas de nouveaux investissements	Pas d'action pour le moment
Efficacité énergétique	18. Exposition des actifs immobiliers aux énergies inefficaces	0	100,00%	0	100,00%	Pas de nouveaux investissements	Pas d'action pour le moment

## Indicateurs additionnels :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité	Mesures	Impact en 2023		Impact en 2022		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
		Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Environnement	4. Investissements au sein des entreprises sans initiatives de réduction carbone	0,552	95,45%	1,373	72,22%	Diminution de la part des investissements	Pas d'action pour le moment
Sociaux	9. Manque de politiques de respect des droits de l'Homme	0,864	95,31%	0,906	72,17%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment
	15. Manque de politiques en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0,262	95,38%	1,160	72,17%	Diminution importante de la part des investissements	Pas d'action pour le moment

Au cours de l'exercice 2023, aucune mesure particulière n'a été prise sur la base des résultats de ces indicateurs. L'analyse de l'évolution de ces différents indicateurs pour les exercices futurs nous permettra d'établir des actions ciblées.

### C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

A date, la hiérarchisation des principales incidences négatives est encadrée par la politique de prise en compte en matière de durabilité qui définit :

- ▶ **Le dispositif ESG de la compagnie**
- ▶ **Le dispositif d'exclusion d'activités controversées**
- ▶ **Le respect d'une série de traités internationaux**

Ces éléments ont été validés en 2018, et mis à jour en 2023 par la direction des investissements sous le contrôle de la direction en charge de la conformité, de la direction des risques, et de la direction générale.

Par ailleurs, l'ensemble des données collectées sont issues des assets managers avec lesquels la compagnie Neuflyze Vie travaille dans le cadre de mandats de gestion.

### D. Politique d'engagement

L'engagement actionnarial est un des piliers de l'investissement responsable. Il s'agit pour la Compagnie d'orienter de manière stratégique les décisions et la gouvernance des entreprises dans laquelle elle investit et ce de manière directe et active via la détention de parts.

Neuflyze Vie dispose de sa propre politique d'engagement en tenant compte des positions de ses actionnaires et produit annuellement un rapport d'engagement<sup>12</sup>.

### E. Référence aux normes internationales

Le cadre de la politique de prise en compte des risques en matière de durabilité est soutenu par les différents codes de conduite commerciale responsable et les normes ou initiatives en matière de développement durable reconnues au niveau international que Neuflyze Vie, intégrée au groupe ABN AMRO, a approuvés. Il s'agit notamment de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement, des dix principes du Pacte mondial des Nations unies, des Principes pour des investissements responsables, des Principes de l'Équateur, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, des Principes directeurs des Nations unies sur les droits de l'homme et les entreprises.

L'objectif de Neuflyze Vie est de mesurer l'alignement de ses portefeuilles d'investissements sur un scénario à 2 degrés et de soutenir la transition vers une économie zéro émission nette en 2050. TRUCOST a développé une méthode de calcul pour estimer si une entreprise se trouve dans un scénario 2 degrés. La méthode est basée sur les émissions futures attendues, compte tenu de la stratégie de durabilité de l'entreprise et du secteur sur lequel elle opère. Ces données peuvent être agrégées dans les portefeuilles.

ABN AMRO est un membre actif du Partnership for Carbon Accounting Financials qui définit des normes de mesure et de reporting harmonisés et transparents du CO<sub>2</sub>, afin de permettre aux institutions financières d'aligner leur portefeuille sur l'Accord de Paris sur le climat. ABN AMRO participe à l'initiative « science-based targets » visant à tracer des orientations pour le secteur financier. Ces objectifs scientifiques fournissent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire les émissions conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. ABN AMRO met en œuvre les recommandations de la Task Force for Climate-related Financial Disclosures sur la publication des risques financiers liés au climat.

A ce stade, aucun scénario prospectif climatique n'est utilisé dans la mesure où l'entreprise n'est pour le moment pas en capacité d'intégrer ces éléments dans sa gestion. Des développements, en partenariat avec notre principal asset manager, sont en cours.

<sup>12</sup> <https://www.neuflyzevie.fr/philosophie/>

